

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2025	
Date d'affichage et de convocation 14 novembre 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Nicole BERGERAT, Adjointe au Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 21	Etaient présents: Nicole BERGERAT, Séjiane RENE, Christine MAHE, Jean-Jacques PERCHAT, Martine POULLIE, Maurice ANDRIEU, Georges BIRBA, Gilles MEKLER, Olivier BECRET, Kadidiatou DIEBKILE, Benoît FARRAN, Olivier VELIN, Elodie SIMONE, Francis KLEIJN, Estelle BOCKEL, Corinne GARREAU, Flavien PARISI, Catherine GASTAN-KLUG, Nathalie CHEVALLIER et Antoine CALDICOTE. Pouvoirs: Maryvonne JOUANY à Martine POULLIE. Absents: Yves MURRU, Thierry TABORSKI, Thierry MARIN-CUDRAZ, Stéphanie DE CAMPOS, Caroline THUEZ et Albert BAFFI. Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Martine POULLIE

2025/054 - OUVERTURE DE CREDIT A L'INVESTISSEMENT

Rapporteur: Nicole BERGERAT

Considérant le vote du budget annuel (budget primitif – BP) intervenant au plus tard mi-avril,

Considérant la nécessité d'assurer la poursuite de l'action de la collectivité en l'attente de ce vote,

Considérant l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant jusqu'à l'adoption du budget que, sur autorisation du conseil municipal, le Maire peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Afin de répondre aux besoins des projets en cours, il est proposé au conseil municipal d'ouvrir pour 2026, en l'attente du vote du budget primitif 2026, les crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget d'investissement 2025 soit :

Puiseux en France			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2025	OUVERTURES DE CREDITS BUDGET 2026
20	Immobilisations incorporelles	58 790,00 €	14 697,50 €
21	Immobilisations corporelles	1 645 899,59 €	411 474,90 €
23	Immobilisations en cours	6 000,00 €	1 500,00 €
TOTAL DES DEPENSES		1 710 689,59 €	427 672,40 €
			25%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (19 pour et 2 contre : Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE) :

- **APPROUVE** l'ouverture de crédits d'investissement, en application de l'article L. 1612-1 du CGCT, proposés ci-avant en attendant le vote du budget primitif de l'exercice 2026 pour le budget M57.

Accusé de réception en préfecture
095-219505096-20251121-2025-054-DE
Date de télétransmission : 24/11/2025
Date de réception préfecture : 24/11/2025

Le Secrétaire,

Martine POULLIE

Fait et délibéré le 21/11/2025

Extrait certifié conforme au registre des
délibérations. Le Maire certifie avoir fait afficher à
la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération
ci-contre. Le Maire certifie exécutoire la présente,
transmise en sous- préfecture de Sarcelles

Le Maire,

Yves MURRU

